

Date de convocation :  
28 mars 2019

**Séance du 5 avril 2019**

**Président : M. Xavier ODO**

Date d'affichage :  
29 mars 2019

**Secrétaires :**

Nombre de conseillers :  
en exercice : 29  
présents : 22

**Présents : Mmes – MM. :**

Xavier **ODO**, Magali **LANGLOIS**, Maxime **MONTET**, Marie **MARTINEZ**, Frédéric **SERRA**, Guillaume **MOULIN**, Isabelle **GAUTELIER**, Bernard **CHIPIER**, Marie-Claude **MASSON**, Sylvie **ARTICO**, Marcel **VAGANAY**, Georges **BURTIN**, Irène **DARRE**, Marie Line **JULLIEN**, Christian **GOUBERT**, Laurent **SERVONNET**, José **PIERROT**, Pia **BOIZET**, Martine **NAZARET**, Hervé **NOUZET**, Roger **FRETY**, Djamal **MESAI MOHAMMED**

**Ont donné procuration : Mmes – MM. :**

Najoua **AYACHE** à Guillaume **MOULIN**, Bruno **ZIEGLER** à Bernard **CHIPIER**, Florence **MARINIER** à Frédéric **SERRA**, Arnaud **TREDEZ** à Georges **BURTIN**, Gaëlle **BLAISON-GHEYSSENS** à Maxime **MONTET**, Catherine **VERZIER** à Pia **BOIZET**, Céline **LAVILLE** à Magali **LANGLOIS**

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

**TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE GROUPE  
SCOLAIRE JOLIOT CURIE – BAIL EMPHYTÉOTIQUE ADMINISTRATIF (B.E.A.)  
- AVENANT N°1**

Vu la délibération n°15\_101 du 18 septembre 2015 actant la mise en place d'un Bail Emphytéotique Administratif avec la SPL OSER dans le cadre du projet de réhabilitation énergétique, extension et restructuration de l'école élémentaire Joliot Curie et de l'annexe de l'école maternelle Marie Curie ;

Vu la délibération n°17\_081 du 30 juin 2017 portant sur l'approbation du B.E.A., ses annexes et la convention de mise à disposition ainsi que sur l'approbation des actes d'acceptation de la cession de créances professionnelles ;

Vu la délibération n°17\_085 du 22 septembre 2017 accordant la garantie de la collectivité à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt souscrit par la SPL OSER auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation pour le financement du projet de réhabilitation énergétique, extension et restructuration de l'école élémentaire Joliot Curie et de l'annexe de l'école maternelle Marie Curie ;

La commune de Grigny et la SPL OSER ont conclu le 13 juillet 2017 un Bail emphytéotique administratif portant sur l'école Joliot Curie, à Grigny. Aux termes de ce bail, la SPL OSER doit restaurer, réparer et mettre en valeur d'un point de vue énergétique le Bâtiment, financer les travaux puis mettre à disposition du Bailleur le Bâtiment et assurer la réalisation des prestations d'exploitation, de maintenance et de Gros Entretien Renouvellement du Bâtiment.

Au cours des études de conception et de l'avancement des travaux, trois aléas importants ont été observés :

- La découverte d'amiante dans les joints des menuiseries de l'école élémentaire et de l'annexe maternelle devant être démolie. Le désamiantage de l'annexe maternelle a par conséquent été plus complexe et plus long qu'initialement prévu, ce qui a nécessité des démarches administratives (avenant au plan de retrait amiante) et a retardé sa démolition.
- Une fuite importante sur le réseau de chauffage alimentant l'annexe

maternelle avant le démarrage des travaux. Cette fuite a nécessité un appoint d'eau de ville régulier dans le réseau de chauffage afin de continuer à chauffer le bâtiment. L'eau a été remplacée par corrosion. Des fuites ont en effet été observées au printemps 2018. Les travaux de réfection complète du réseau de chauffage de l'école élémentaire sont donc nécessaires et intégrés via cet avenant aux travaux de rénovation énergétique initialement prévus.

- Les éléments de cuisine prévus au CCTP correspondaient à une préparation en liaison froide. Or, à Grigny, les repas sont préparés en liaison chaude. Il convient donc de reconsidérer la conception de la cuisine.

L'entreprise titulaire du marché global signé avec la SPL OSER n'est pas responsable de ces aléas.

Il est nécessaire que les incidences soient prises en compte par avenant à son marché.

Ces aléas ont une incidence à la fois sur le budget de l'opération et sur son calendrier.

Afin de prendre en compte ces aléas, il est nécessaire de prendre un avenant au B.E.A.

Le présent avenant a pour objet d'intégrer des travaux supplémentaires et d'en acter les incidences sur le Bail.

Pour mémoire, le Compte de Réserve prévu au BEA permet notamment de traiter les aléas et demandes de travaux complémentaires. Ce compte de réserve a été utilisé pour financer les Travaux suivants à hauteur de 101 711,53 € HT :

- Réalisation d'un test d'étanchéité à l'air final sur la partie rénovée : 3 337,50 €
- Désamiantage complémentaire : 45 628,40 €
- Signalétique extérieure en façade Sud : 8 560,00 €
- Désembouage du réseau de chauffage : 14 750,24 €
- Modification d'une menuiserie en maternelle : 1 532,50 €
- Désamiantage gaines en Élémentaire : 15 734,60 €
- Remplacement des portes du préau Sud Élémentaire : 3 405,36 €
- Mise en place d'une pompe de relevage : 2 547,54 €
- Mise en place d'une détection de présence sur l'éclairage du couloir de la maternelle : 813,29 €
- Création d'un accès toiture sécurisé sur la terrasse de l'extension élémentaire : 3 537,00 €
- Mise en place d'un fourreau pour une liaison fibre : 1 865,10 €

En complément des travaux listés précédemment, les travaux suivants doivent faire l'objet d'un paiement direct par la commune de Grigny tels que prévu à l'article 33.4.1 du Bail, le compte de réserve étant insuffisant pour les financer :

- Réfection du réseau de chauffage de l'école élémentaire : 93 672,96 €
- Modification des équipements de cuisine pour la liaison chaude : 50 000,00 €

Pour un montant total de 143 672,96 € auquel il convient d'ajouter la TVA

selon les conditions en vigueur.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré

Envoyé en préfecture le 08/04/2019

Reçu en préfecture le 08/04/2019

Affiché le



ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

## LE CONSEIL MUNICIPAL

**APPROUVE** l'avenant n°1 au Bail Emphytéotique Administratif conclu avec la SPL OSER dans le cadre du projet de réhabilitation énergétique, extension et restructuration de l'école élémentaire Joliot Curie et de l'annexe de l'école maternelle Marie Curie ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant ;

**DIT** que les dépenses seront réglées pour moitié en 2019 et pour moitié en 2020.

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 29 voix pour.



**SPL OSER**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**Société Publique Locale d'Efficacité Energétique**  
Bureaux : 5 Rue Eugène Faure - 38000 GRENOBLE

Siège social : 1 esplanade François Mitterrand - 69002  
LYON

**Ville de Grigny**  
3 Avenue Jean Estragnat,  
69520 Grigny

**Bail emphytéotique administratif  
de rénovation énergétique portant sur  
l'école Joliot Curie consenti par la ville  
de Grigny au profit de la SPL  
d'Efficacité Energétique**

**Avenant n°1**

**ENTRE :**

**La Ville de Grigny**

**Représentée par :**

**Xavier ODO, maire de Grigny,** ayant été spécialement autorisé à réaliser la présente opération aux termes d'une délibération **[numéro de son Conseil Municipal en date du ]**.

Un extrait du registre des délibérations a été transmis à **Monsieur le Préfet du Rhône** le **[date]** au titre du contrôle de légalité et affiché **[en Mairie]** le **[Date]**. Par suite ladite délibération est à ce jour exécutoire.

Ci-après dénommé le **BAILLEUR** ou la **VILLE**

**D'UNE PART**

**ET :**

La **SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'EFFICACITE ENERGETIQUE** au capital social de 10 855 050 euros, dont le siège social est situé 1 esplanade François Mitterrand, 69002 LYON et dont le numéro unique d'identification est 791 623 069 RCS LYON, représentée par M. Philippe TRUCHY, agissant en qualité de Directeur Général, dûment habilité à cet effet,

Ci-après dénommée le **PRENEUR** ou la **SPL**

**D'AUTRE PART**

**CECI EXPOSE, il est convenu ce qui suit :**

## EXPOSE PREALABLE

1. La COMMUNE DE GRIGNY et la SPL OSER ont conclu le 13 juillet 2017 un Bail emphytéotique administratif portant sur l'école Joliot Curie, à Grigny. Aux termes de ce bail, la SPL OSER doit restaurer, réparer et mettre en valeur d'un point de vue énergétique le Bâtiment, financer les travaux puis mettre à disposition du Bailleur le Bâtiment et assurer la réalisation des prestations d'exploitation, de maintenance et de Gros Entretien Renouvellement du Bâtiment.
2. Au cours des études de conception et de l'avancement des travaux, deux aléas importants ont été observés :
  - La **découverte d'amiante** dans les joints des menuiseries de l'école élémentaire et de l'annexe maternelle devant être démolie. Le désamiantage de l'annexe maternelle a par conséquent été plus complexe et plus long qu'initialement prévu, ce qui a nécessité des démarches administratives (avenant au plan de retrait amiante) et a retardé sa démolition.
  - Une **fuite importante sur le réseau de chauffage** alimentant l'annexe maternelle avant le démarrage des travaux. Cette fuite a nécessité un appoint d'eau de ville régulier dans le réseau de chauffage afin de continuer à chauffer le bâtiment. L'eau de ville a fortement dégradé le réseau de chauffage par corrosion. Des fuites ont en effet été observées au printemps 2018. Les travaux de réfection complète du réseau de chauffage de l'école élémentaire sont donc nécessaires et intégrés via cet avenant aux travaux de rénovation énergétique initialement prévus.

L'entreprise titulaire du marché global signé avec la SPL OSER a subi ces deux aléas, n'est pas responsable et il est nécessaire que les incidences soient prises en compte par avenant à son marché.

Ces deux aléas ont une incidence à la fois sur le budget de l'opération et sur son calendrier.

**CECI ETANT EXPOSE IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

## 1. OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'intégrer des travaux supplémentaires et d'en acter les incidences sur le Bail.

Pour mémoire, le Compte de Réserve prévu au BEA permet notamment de traiter les aléas et demandes de travaux complémentaires. Ce compte de réserve a été utilisé pour financer les Travaux suivants à hauteur de **101 711,53 € HT** :

- Réalisation d'un test d'étanchéité à l'air final sur la partie rénovée : 3 337,50 €
- Désamiantage complémentaire : 45 628,40 €
- Signalétique extérieure en façade Sud : 8 560,00 €
- Désembouage du réseau de chauffage : 14 750,24 €
- Modification d'une menuiserie en maternelle : 1 532,50 €
- Désamiantage gaines en Elementaire : 15 734,60 €
- Remplacement des portes du préau Sud Elementaire : 3 405,36 €
- Mise en place d'une pompe de relevage : 2 547,54 €
- Mise en place d'une détection présence sur l'éclairage du couloir de la maternelle : 813,29 €
- **Création d'un accès toiture sécurisé sur la terrasse de l'extension élémentaire 3 537,00 €**
- **Mise en place d'un fourreau pour une liaison fibre 1865,10 €**

En complément des travaux listés précédemment, les travaux suivants doivent faire l'objet d'un paiement direct par la commune de Grigny tels que prévu à l'article 33.4.1 du Bail, le compte de réserve étant insuffisant pour les financer :

- Réfection du réseau de chauffage de l'école élémentaire : 93 672,96 €
- **Modification des équipements de cuisine : 50 000 €**

## 2. DEFINITIONS – INTERPRETATIONS

Les termes et expressions employés dans le présent avenant qui commencent par une lettre majuscule ont la même définition que dans le Bail.

## 3. MODIFICATION DES TRAVAUX

A l'Article 1.1, la définition des Travaux est remplacée par la définition suivante :

« **Travaux** » : désigne les travaux à réaliser, ou à faire réaliser, par le Preneur sur le Bâtiment conformément au Programme de travaux de rénovation énergétique figurant en Annexe 6, auxquels s'ajoutent les prestations visées au récapitulatif joint au présent avenant (Annexe 1 : Travaux complémentaires - avenant n°1 au Bail).

#### 4. MODIFICATION DU DELAI DE REALISATION DES TRAVAUX

La Date Contractuelle de Mise à Disposition du Bâtiment mentionnée à l'Article 26 est modifiée pour tenir compte des aléas rencontrés (désamiantage complémentaire et réfection réseau de chauffage)

La Date Contractuelle de Mise à Disposition du Bâtiment est désormais fixée le lundi **19 août 2019**.

#### 5. MODIFICATION DES CONDITIONS FINANCIERES DU CONTRAT

Conformément à l'article 33.4.1. Du Bail, le Preneur pourra facturer au Bailleur, au titre de sa rémunération concernant l'investissement et en plus de la redevance R1P, les coûts supplémentaires, **qui seront facturés dès leur réalisation** et feront l'objet d'un paiement direct par le bailleur.

Les coûts supplémentaires des Travaux sont égaux au total des montants visés à l'article 1, soit :

**143 672,96 euros HT, et seront majorés de la TVA selon les conditions en vigueur.**

Les autres conditions financières du contrat (et notamment le montant et l'échéancier des Redevances) demeurent inchangées.

#### 6. AUTRES STIPULATIONS

L'Avenant n°1 n'a pour effet de modifier aucune stipulation du Bail et de ses Annexes autres que celles qui le sont expressément par l'Avenant n°1.

#### 7. PORTEE DE L'AVENANT N°1

L'Avenant n°1 contient l'intégralité de l'accord des Parties en ce qui concerne son objet et prévaut sur tout accord verbal ou écrit antérieur s'y rapportant.

L'Avenant n°1 forme un tout indivisible avec le Bail et ses Annexes de sorte que le Bail et ses Annexes, tels que modifiés, se poursuivent et produisent tous leurs effets.

#### 8. ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE

L'Avenant n°1 entre en vigueur après qu'il ait été notifié au Preneur par le Bailleur.

**9. ANNEXES**

Les pièces ci-après énumérées sont annexées au présent acte :

*Annexe 1 : Travaux complémentaires - avenant n°2 au Bail*

Fait à GRIGNY, le .....2019

	<i>paraphe</i>	<i>Signature</i>
<b>Le BAILLEUR</b>		
<b>M. Xavier ODO</b>		

	<i>paraphe</i>	<i>Signature</i>
<b>Le PRENEUR</b>		
<b>M. Philippe TRUCHY</b>		

Annexe 1 – Travaux complémentaires concernant l'école Joliot Curie à Grigny


Les Travaux suivants sont ajoutés au programme de Travaux :

- Réalisation d'un test d'étanchéité à l'air final sur la partie rénovée – suivant devis 1bis
- Désamiantage complémentaire – suivant devis 2, 3 e 7
- Signalétique extérieure en façade Sud– suivant devis 4
- Désembouage du réseau de chauffage – suivant devis 9
- Modification d'une menuiserie en maternelle – suivant devis 10
- Désamiantage gaines en Elementaire – suivant devis 14
- Remplacement des portes du préau Sud Elementaire – suivant devis 16\_ind2
- Mise en place d'une pompe de relevage – suivant devis 17
- Mise en place d'une détection présence sur l'éclairage du couloir de la maternelle – suivant devis 19
- **Création d'un accès toiture sécurisé sur la terrasse de l'extension élémentaire - suivant devis 18**
- **Mise en place d'un fourreau pour une liaison fibre -suivant devis 20**
- Réfection du réseau de chauffage de l'école élémentaire – suivant devis 11\_ind1
- **Modification des équipements de cuisine – suivant devis 22**

Les devis détaillés correspondant à ces travaux sont dans les pages suivantes suivant la numérotation précisée ci-dessus.



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 1**

en date du : 17/07/18 ind 1

**OBJET : REALISATION DE TEST D'ETANCHEITE A L'AIR**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

<b>Montant des travaux en euros hors taxe</b>	
<b>Total en € HT</b>	<b>3 337,50 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>667,50 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>4 005,00 €</b>

Validité du devis : 1 mois  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning : sans

Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :

Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

DEVIS n° 1  
Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
ind 1


**SLOW**

ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

N° art.	Désignation	Unité	Affiché le	P.U	Total HT
	<p><b>REALISATION DE TESTS D'ETANCHEITE A L'AIR</b></p> <p>Campagnes de mesures d'étanchéité à l'air <u>finale</u> incluant préparation de la zone, réalisation du test, recherche de fuites et rédaction d'un rapport pour :</p> <p>1 campagne finale, sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· La globalité de l'école Elémentaire Réhab (existant) _ objectif Q4 de la RT existant : 1.7</li> </ul>	ens	1,00	3 337,50 €	3 337,50 €
<b>MONTANT TOTAL H.T DU DEVIS :</b>					<b>3 337,50 €</b>
<b>T.V.A à 20 % :</b>					<b>667,50 €</b>
<b>MONTANT TOTAL T.T.C DU DEVIS :</b>					<b>4 005,00 €</b>



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 2**

en date du : 12/07/18 ind 0

**OBJET : Désamiantage complémentaire Élémentaire**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

<b>Montant des travaux en euros hors taxe</b>	
<b>Total en € HT</b>	<b>4 352,50 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>870,50 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>5 223,00 €</b>

Validité du devis : 1 mois  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning :

Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :


Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

Doc 1511 - 2  
 Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
ind 0  
 Reçu en préfecture le 08/04/2019  
  
 ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

N° art.	Désignation	Unité	Affiché le	P.U	Total HT
	<p><b><u>Désamiantage complémentaire Elémentaire</u></b></p> <p><b>Travaux de retrait des matériaux</b>            Les travaux de retrait des matériaux amiantés suit le Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante, les Arrêtés du 7 Mars 2013, 8 Avril 2013 et suivants.</p> <p>MASTIC D'ETANCHEITE :            Les allèges seront retirées préalablement à cette intervention, comme prévu dans le chiffrage initial.</p> <p>- Application d'une résine étanche sur l'ensemble huisserie/maçonnerie, côté intérieur et extérieur.            - Encapsulation avec profil en U</p>	ens	1,00	4 352,50 €	4 352,50 €
					4 352,50 €
					870,50 €
					5 223,00 €



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 3**

en date du : 12/07/18 ind 0

**OBJET : Désamiantage complémentaire annexe maternelle**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER


<b>Montant des travaux en euros hors taxe</b>	
<b>Total en € HT</b>	<b>17 649,50 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>3 529,90 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>21 179,39 €</b>

Validité du devis : 2 semaines  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning : 1 semaine supplémentaire pour le désamiantage de l'annexe maternelle

Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :


Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

Doc 1511 - 3  
 Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
ind 0  
 Reçu en préfecture le 08/04/2019  
  
 ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

N° art.	Désignation	Unité	Affiché le	P.U	Total HT
	<b>Désamiantage complémentaire annexe maternelle</b>				
	Etablissement d'un AVENANT au Plan de Démolition, de Retrait et d'Encapsulation (P.D.R.E.) de matériaux et produits contenant de l'amiante, et transmission aux organismes concernés. Préparation des Bordereaux de Suivi de Déchets Amiantés et des Certificats d'Acceptation ou d'Information Préalable.	ens	1,00	577,13 €	577,13 €
	Sas mobile de décontamination à compartiments avec unité de filtration, de chauffe, et ses accessoires	ens	1,00	1 047,60 €	1 047,60 €
	Balissage des zones d'intervention afin d'en éviter l'accès, de stockage des matériaux amiantés, des matériels de transport, des zones de décontamination, etc.	ens	1,00	145,80 €	145,80 €
	<b>Travaux de retrait des matériaux</b> Les travaux de retrait des matériaux amiantés suit le Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante, les Arrêtés du 7 Mars 2013, 8 Avril 2013 et suivants.				
	<b>MASTIC D'ETANCHEITE :</b> Les allèges et ouvrants seront retirés préalablement à cette intervention, comme prévu dans le chiffrage initial. - Mise en place d'un film polyane 200µ au sol au droit des huisseries. - Application de gel hydrique entre l' huisserie et la maçonnerie, côté intérieur et extérieur. - Retrait du châssis fixe par démontage manuel et conditionnement sur palette car il est considéré comme amianté. - Application d'une nouvelle couche de gel hydrique sur le joint restant ; piquage de la maçonnerie et conditionnement des déchets en sac amiante à l'avancement. - Evacuation des différents déchets dans la zone de stockage "amiante", avant évacuation en centre d'enfouissement par le transporteur agréé.	ens	1,00	9 416,25 €	9 416,25 €
	<b>Analyses réglementaires</b> Les stratégies d'analyses seront réalisées par un laboratoire indépendant, sur la base du Guide d'Application X46-033 d'Août 2012, comme le prévoit la réglementation depuis le 1er janvier 2014. Analyse de l'eau de rejet pour vérifier l'absence de matières en suspension.	ens	1,00	3 661,47 €	3 661,47 €
	<b>Moyens et matériels de protection individuelle</b>	ens	1,00	1 077,30 €	1 077,30 €
	<b>Enlèvement et mise en centre d'enfouissement des déchets</b> Enlèvement des déchets par un transporteur agréé pour le transport des déchets dangereux et mise en centre d'enfouissement.	ens	1,00	1 723,95 €	1 723,95 €
					<b>17 649,50 €</b>
					<b>3 529,90 €</b>
					<b>21 179,39 €</b>



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 4**

en date du : 13/09/18 ind 0

**OBJET : Signalétique extérieure en façade Sud**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

<b>Montant des travaux en euros hors taxe</b>	
<b>Total en € HT</b>	<b>8 560,00 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>1 712,00 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>10 272,00 €</b>

Validité du devis : 1 mois  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning : 5 semaines commande  
1 semaine réalisation

Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :


Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

EXCIS 11 - 4  
 Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
ind 0  
 Reçu en préfecture le 08/04/2019  
  
 ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

N° art.	Désignation	Unité	Affiché le	P.U	Total HT
	<b>Signalétique extérieure en façade Sud</b>				
	Enseigne lettres reliefs en zinc, laquage gris anthracite mat - Texte : "ECOLE JOLIOT CURIE" Taille 400mm // Police : Berlin sans FB Fixation invisible par semelle PVC expansé ép. 10mm ou inserts arrières	Ens	1,00	5 730,00 €	5 730,00 €
	Enseigne lettres découpées en Kômadur ép.20mm, laquage gris anthracite mat - Texte : "LIBERTE EGALITE FRATERNITE" Taille 150mm // Police : Calibri Fixation par colle ou tiges filetées	Ens	1,00	2 830,00 €	2 830,00 €
					<b>8 560,00 €</b>
					<b>1 712,00 €</b>
					<b>10 272,00 €</b>



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 7**

en date du : 13/09/18 ind 0

**OBJET : Désamiantage complémentaire maternelle et élémentaire**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

**Montant des travaux en euros hors taxe**

<b>Total en € HT</b>	<b>23 626,40 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>4 725,28 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>28 351,68 €</b>

Validité du devis : 2 semaines  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning : 1 semaine supplémentaire par zone de travail, maternelle, élémentaire, chaufferie  
Délai global 3 semaines


Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :

Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

N° art.	Désignation	Unité	Affiché le	P.U	Total HT
<b>Désamiantage complémentaire maternelle et élémentaire</b>					
	Etablissement d'un avenant au Plan de Démolition, de Retrait et d'Encapsulation (P.D.R.E.) de matériaux et produits contenant de l'amiante, et transmission aux organismes concernés. Préparation des Bordereaux de Suivi de Déchets Amiantés et des Certificats d'Acceptation ou d'Information Préalable.	ens	1,00	630,00 €	630,00 €
	Sas mobile de décontamination à compartiments avec unité de filtration, de chauffe, et ses accessoires	ens	1,00	935,20 €	935,20 €
	<b>Isolement du couloir maternelle</b> Retrait des fenêtres existantes par dégonflage des ouvrants. - Mise en place de 2 couches de film polyane 200µ devant chaque fenêtre et la porte montées sur une structure en liteaux rendues étanches par une bande de ruban adhésif.. - Fixation, côté intérieur de l'école maternelle, de plaque d'OSB de 9 mm comme barrière physique entre la zone de travaux et le couloir. - Après retrait des joints amiantés, nous retirerons la couche de polyane potentiellement polluée côté extérieur des fenêtres et de la porte. - Les protections collectives seront retirées par le lot menuiserie bois.	ens	1,00	2 994,60 €	2 994,60 €
	<b>Travaux de retrait des matériaux</b> Les travaux de retrait des matériaux amiantés suit le Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante, les Arrêtés du 7 Mars 2013, 8 Avril 2013 et suivants.				
	<b>Mastic amiante de structure de fenêtre et porte:</b> - Mise en place d'un calfeutrement vertical à l'intérieur des NOUVEAUX locaux avec une couche de film polyane de 200µ sur le sol et au droit des zones de retrait. - Retrait des châssis fixes et conditionnement sous film polyane car ils sont considérés comme pollués car en contact avec le joint amianté. - Application de gel hydrique sur le joint amianté, piquage du joint et conditionnement de ce dernier en sac amiante au fur et à mesure du retrait.. - Après retrait de l'ensemble des joints, conditionnement et évacuation des polyanes dans la zone de stockage des matériaux amiantés ; Mise en big-bag, filmage et étiquetage des matériaux amiantés.	ens	1,00	6 900,60 €	6 900,60 €
	<b>Conduit en amiante ciment en extérieur :</b> Mise en place d'une couche de film polyane 200µ au sol au droit du conduit et protection des parois. - Piquage des passages de dalles .Démontage section par section et conditionnement, avec le sac à manche, sous une double couche de film polyane 200µ. - Evacuation dans la zone de stockage des déchets amiantés avant évacuation par le transporteur agréé..	ens	1,00	911,40 €	911,40 €
	<b>Joints de bride et de sortie de la chaudière n°2</b> Retrait des joints de bride et de sortie de la chaudière n°2	ens	1,00	4 131,26 €	4 131,26 €
	<b>Analyses réglementaires</b> Les stratégies d'analyses seront réalisées par un laboratoire indépendant, sur la base du Guide d'Application X46-033 d'Août 2012, comme le prévoit la réglementation depuis le 1er janvier 2014.  Analyse de l'eau de rejet pour vérifier l'absence de matières en suspension.	ens	1,00	4 326,00 €	4 326,00 €
	<b>Moyens et matériels de protection individuelle</b>	ens	1,00	630,00 €	630,00 €
	<b>Enlèvement et mise en centre d'enfouissement des déchets</b> Enlèvement des déchets par un transporteur agréé pour le transport des déchets dangereux et mise en centre d'enfouissement.	ens	1,00	2 167,34 €	2 167,34 €
					<b>23 626,40 €</b>
					<b>4 725,28 €</b>
					<b>28 351,68 €</b>



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 9**

en date du : 26/09/18 ind 0

**OBJET : Désembouage réseau**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

<b>Montant des travaux en euros hors taxe</b>	
<b>Total en € HT</b>	<b>14 750,24 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>2 950,05 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>17 700,29 €</b>

Validité du devis : 1 mois  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning : 2 semaines

Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :

Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

Devis n° 9  
Ind 0

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019

**SLOW**


ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

N° art.	Désignation	Unité	Affiché le	P.U	Total HT
1	<p><b>prestation de désembouage hydrodynamique des circuits de chauffage de l'école maternelle et élémentaire, comme évoqué lors de la réunion de commissioning du 11/09/2018, comprenant:</b></p> <p>nouvelle chaufferie élémentaire avec 2 chaudières, les 3 réseaux de distribution radiateurs maternelle+radiateurs élémentaire+CTA maternelle 66 radiateurs élémentaire, sectorisation possible uniquement par fermeture des vannes de chaque radiateur 44 radiateurs maternelle, sectorisation possible uniquement par fermeture des vannes de chaque radiateur 1 CTA maternelle</p> <p>analyse de la qualité de l'eau de chauffage avant et après intervention, ainsi que la qualité d'eau d'appoint désembouage du réseau sous pression contrôlée (un bar au dessus de la pression de service), réalisé bâtiment par bâtiment, circuit par circuit, colonne par colonne, étage par étage, terminaux par terminaux, avec inversion du sens de lessivage, introduction d'air comprimé et filtration permanente. branchement du matériel sur des vannes 40/49 rajoutées à l'installation rincage à l'eau claire rapport d'intervention</p> <p>NB: Notre offre de prix ne comprend pas la réparation éventuelle des fuites sur les radiateurs, les réseaux, les joints, pouvant être causées par ce désembouage NB: A cause de l'injection d'air comprimé dans les réseaux, de forts bruits de "glou glou" seront très audibles dans les salles de classes, de sommeil, etc. Délai d'intervention: deux semaines</p>	Ens	1,00	14 750,24 €	14 750,24 €
					<b>14 750,24 €</b>
					<b>2 950,05 €</b>
					<b>17 700,29 €</b>

Options	Description	Unité	Quantité	P.U	Total HT
	mise en place d'un traitement filmogène provisoire, base alcaline antitartre, anticorrosion et anti oxygène	ens	1,00	1 031,95 €	1 031,95 €



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 10**

en date du : 01/10/18 ind 0

**OBJET : Modification menuiserie maternelle et arrêts VR**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

<b>Montant des travaux en euros hors taxe</b>	
<b>Total en € HT</b>	<b>2 205,25 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>441,05 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>2 646,30 €</b>

Validité du devis : 1 mois  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning : 4 à 5 semaines

Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :

Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

Devis n° 10  
Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Ind 0

**SLOW**

ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

N° art.	Désignation	Unité	Affiché le	P.U	Total HT
1	<p><b>Modification menuiserie maternelle</b> Dépose vitrage fixe sur menuiseries extérieure bois existante Evacuation des déchets en tri sélectifs Fourniture et pose de menuiseries ALU RPTH, en rénovation sur dormants bois conservés Coloris RAL à définir Dormants droits en ALU avec CJ intégrés pour adaptation sur dormants bois conservés Vitrage isolant 44.2/14/44.2 GAZ (2 faces STADIP) - Sans occultations Habillages intérieurs &amp; extérieurs en Aluminium pour assurer une parfaite finition Compris fourniture joints d'étanchéité Châssis 1 VTL OB Format 1380 x 760 mm ht</p>	Ens	1,00	1 532,50 €	1 532,50 €
2	<p><b>Ajout profil sous arrêt VR élémentaire</b> tube ALU section 30/20 coloris laqué RAL 7035 Longueur 1450 mm A visser sous cornière arrêt volet roulant. Objectif: éviter les blessures des enfants au RDC Validation suivant prototype posé avec tête de vis plus petite</p> <p>NB : 4 à 5 semaines de délai de livraison après validation pour la mnuiserie maternelle</p>	U	23,00	29,25 €	672,75 €
					<b>2 205,25 €</b>
					<b>441,05 €</b>
					<b>2 646,30 €</b>



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 11**

en date du : 08/02/19 ind 1

**OBJET : Remplacement des radiateurs de l'école élémentaire et du réseau de chauffage**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

<b>Montant des travaux en euros hors taxe</b>	
<b>Total en € HT</b>	<b>93 672,96 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>18 734,59 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>112 407,55 €</b>

Validité du devis : 1 mois  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning : 2 mois


Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :

Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :





SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 14**

en date du : 22/10/18 ind 0

**OBJET : Désamiantage complémentaire école élémentaire**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

<b>Montant des travaux en euros hors taxe</b>	
<b>Total en € HT</b>	<b>15 734,60 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>3 146,92 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>18 881,52 €</b>

Validité du devis : 1 mois  
Condition de paiement : Identique au marché  
Incidence planning : 1 semaine supplémentaire


Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :

Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

N° art.	Désignation	Unité	Affiché le	P.U	Total HT
1	<p><b>Désamiantage complémentaire élémentaire</b></p> <p><b>Objet des travaux</b> Les matériaux concernés par les travaux sont des conduits de ventilation situés au niveau des gaines des sanitaires au RDC, R+1, R+2.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissement d'un Avenant au Plan de Démolition, de Retrait et d'Encapsulage</li> <li>- Préparation des Bordereaux de Suivi de Déchets Amiantés et des Certificats</li> <li>- En fin de chantier et après réception des B.S.D.A., établissement d'un Rapport de Fin</li> </ul> <p><b>Sécurité et installation du chantier</b> Fourniture et acheminement d'un Sas mobile de décontamination à 5 compartiments avec unité de filtration, de chauffe, et ses accessoires</p> <p>Balissage des zones d'intervention afin d'en éviter l'accès, de stockage des matériaux amiantés, des matériels de transport, des zones de décontamination, etc.</p> <p><b>Travaux de retrait des matériaux</b> Les travaux de retrait des matériaux amiantés suivant le Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante, les Arrêtés du 7 Mars 2013, 8 Avril 2013 et suivants.</p> <p><b>CONDUIT EN AMIANTE-CIMENT, EN INTERIEUR :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une couche de film polyane 200µ au sol au droit du conduit</li> <li>- Mise en place d'un sac à manches autour du conduit.</li> <li>- Piquage des passages de dalles .Démontage section par section et conditionnement,</li> <li>- Evacuation dans la zone de stockage des déchets amiantés avant évacuation par le transporteur agréé.</li> </ul> <p><b>Analyses réglementaires</b> Les stratégies d'analyses seront réalisées par un laboratoire indépendant, sur la base du Guide d'Application X46-033 d'Août 2012, comme le prévoit la réglementation depuis le 1er janvier 2014.</p> <p><b>Moyens et matériels de protection individuelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture et utilisation de combinaisons jetables de type 5/6, de gants et de masques à ventilation assistée avec filtres TMP3 ou à adduction d'air. L'ensemble des E.P.I. est placé dans des sacs spéciaux destinés à cette utilisation.</li> <li>- Fourniture du matériel et du consommable pour les confinements intérieurs.</li> <li>- Fourniture du matériel et du consommable de conditionnement des matériaux amiantés.</li> <li>- Utilisation d'aspirateurs industriels à Très Haute Efficacité (THE).</li> </ul> <p><b>Enlèvement et mise en centre d'enfouissement des déchets</b> Enlèvement des déchets par un transporteur agréé pour le transport des déchets dangereux et mise en centre d'enfouissement.</p> <p>NB : Ces travaux complémentaires devront être réalisés sur une période de vacance scolaire. La gaine technique des sanitaires nord du bâtiment doit restée ouverte jusqu'à la réalisation des travaux. Ces travaux impactent donc la réfection des sanitaires de l'école élémentaire.</p>				
					15 734,60 €
					3 146,92 €
					18 881,52 €



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 16**

en date du : 03/01/19 ind 2

**OBJET : Changement d'une porte du préau sud élémentaire**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

<b>Montant des travaux en euros hors taxe</b>	
<b>Total en € HT</b>	<b>3 405,36 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>681,07 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>4 086,44 €</b>

Validité du devis : 1 mois  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning : 1 semaine

Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :

Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

Devis n° 16  
Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Ind 2


Affiché le P.U Total HT  
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE



N° art.	Désignation	Unité	Affiché le	P.U	Total HT
1	<b>Changement porte sous préau sud</b> Fourniture et pose porte métallique pleine teinte RAL, équipée d'un ferme porte, d'un bouton moleté coté intérieur et d'une poignée coté extérieur	U	1,00	2 380,80 €	2 380,80 €
2	<b>Condamnation de la deuxième entrée</b> Dépose de la porte existante et fermeture de l'ouverture par un mur d'agglomération compris enduit	Ens	1,00	1 024,56 €	1 024,56 €
					<b>3 405,36 €</b>
					<b>681,07 €</b>
					<b>4 086,44 €</b>



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 17**

en date du : 09/01/19 ind 0

**OBJET : Installation pompe de relevage EU Maternelle**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

<b>Montant des travaux en euros hors taxe</b>	
<b>Total en € HT</b>	<b>2 547,54 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>509,51 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>3 057,04 €</b>

Validité du devis : 1 mois  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning :

Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :

Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

Devis n° 19  
Ind 0

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019


**SLOW**

ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

N° art.	Désignation	Unité	Affiché le	P.U	Total HT
	<b>Installation pompe de relevage EU Maternelle</b>				
	<b>Fourniture et pose pompe</b>				
1	pompe de relevage de toutes eaux usées et domestiques de marque Xylem DELINOX DXVM50 -7 ,pour un débit d'environ 15 m3/h foisonné et une HM de 1 m, P=0,75 kw,, 1 Ph, 220 v, 50 Hz avec 10 m de câble et régulateur tube de refoulement 2" clapet a boule PVC 2"+ raccords + détecteur de niveau d'alarme RAC 810 + boîte d'alarme ATU 001 sur piles ou alim 12-24 VCC (piles fournies)	Ens	1,00	1 566,61 €	1 566,61 €
	<b>Alimentation d'une pompe de relevage d'eaux usées</b>				
2	Fourniture et pose d'un disjoncteur IOA avec bloc différentiel 30 mA Fourniture et pose du câble d'alimentation concernant la pompe de relevage d'eau usées y compris raccordement de la pompe.	Ens	1,00	980,93 €	980,93 €
					<b>2 547,54 €</b>
					<b>509,51 €</b>
					<b>3 057,04 €</b>



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 19**

en date du : 29/01/19 ind 0

**OBJET : Modification éclairage maternelle (Auto)**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

<b>Montant des travaux en euros hors taxe</b>	
<b>Total en € HT</b>	<b>813,29 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>162,66 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>975,95 €</b>

Validité du devis : 1 mois  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning :


Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :

Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

N° art.	Désignation	Unité	Quantité	P.U	Total H.T
	<b>Installation de detecteurs de présence dans la circulation de la maternelle</b>				
1	<b>Fourniture détecteurs de présence</b> Détecteur présence locaux aveugles	u	2	198,14	396,28 €
2	<b>Cablage</b> Décablage des interrupteurs, modification de l'installation	Ens	1	417,01 €	417,01 €
					<b>813,29 €</b>
					<b>162,66 €</b>
					<b>975,95 €</b>



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 19**

en date du : 29/01/19 ind 0

**OBJET : Modification éclairage maternelle (Auto)**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

<b>Montant des travaux en euros hors taxe</b>	
<b>Total en € HT</b>	<b>813,29 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>162,66 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>975,95 €</b>

Validité du devis : 1 mois  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning :


Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :

Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

N° art.	Désignation	Unité	Quantité	P.U	Total H.T
	<b>Installation de detecteurs de présence dans la circulation de la maternelle</b>				
1	<b>Fourniture détecteurs de présence</b> Détecteur présence locaux aveugles	u	2	198,14	396,28 €
2	<b>Cablage</b> Décablage des interrupteurs, modification de l'installation	Ens	1	417,01 €	417,01 €
					<b>813,29 €</b>
					<b>162,66 €</b>
					<b>975,95 €</b>



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 20**

en date du : 04/03/19 ind 0

**OBJET : Liaison restaurant maternelle**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

<b>Montant des travaux en euros hors taxe</b>	
<b>Total en € HT</b>	<b>1 865,10 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>373,02 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>2 238,12 €</b>

Validité du devis : 1 mois  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning :


Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :

Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

N° art.	Désignation	Unité	Quantité	P.U	Total H.T
	<b>Liaison restaurant maternelle pour fibre optique</b>				
1	Fourniture et pose fourreau Diamètre 42mm Chambre de tirage	ml U	58,00 2	8,45 € 460,00 €	490,10 € 920,00 €
2	Traversée façade maternelle + remontée goulotte dans plafond	ens	1,00	455,00 €	455,00 €
					<b>1 865,10 €</b>
					<b>373,02 €</b>
					<b>2 238,12 €</b>



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

**DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 22 Ind B**

en date du : **02/04/19**

**OBJET : Modification des équipements de cuisine suite demande de la mairie**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

**Montant des travaux en euros hors taxe**

<b>Total en € HT</b>	<b>50 000,00 €</b>
<b>TVA 20 %</b>	<b>10 000,00 €</b>
<b>Total en € TTC</b>	<b>60 000,00 €</b>

Validité du devis : 1 semaine  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning : sans si validé le 03/04. Décalage du planning autant que le décalage de validation du devis

Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :

Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

Envoyé en préfecture le 08/04/2019

Reçu en préfecture le 08/04/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

Devis n° 22

En date du 02/04/2019

Ind B


CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
BLB Constructions

Prix bordereau

N° art.	Désignation	Unité	Quantité	P.U	Total H.T
<b>1</b>	<b>Lot 14 - Equipements de cuisine</b>				
<b>1,1</b>	<b>OFFICE DE RECHAUFFAGE</b>				
	Suppression de Armoire froide positive 1 porte 600 litres REPERE A2	u	-1	2 262,54 €	- 2 262,54 €
	Suppression de Table murale avec dossier lateral droit - REPERE A5	u	-1	566,67 €	- 566,67 €
	Ajout de Table murale longueur 3m - REPERE A5	u	1	1 225,00 €	1 225,00 €
	Suppression de Four de remise en temperature - REPERE A6	u	-1	5 901,21 €	- 5 901,21 €
	Suppression de Armoire de maintien en température - REPERE A10	u	-1	3 312,50 €	- 3 312,50 €
<b>1,2</b>	<b>DISTRIBUTION SELF SERVICE</b>				
	Suppression de Meuble vitrine réfrigérée sur baie libre - REPERE B2	u	-1	14 283,16 €	- 14 283,16 €
	Ajout de Meuble vitrine réfrigérée sur réserve froide - REPERE B2	u	2	20 242,10 €	40 484,20 €
	Suppression de Meuble bain marie à eau 3 bacs - REPERE B3	u	-1	4 502,77 €	- 4 502,77 €
	Ajout de Meuble bain marie à air 4 bacs - REPERE B3	u	1	5 612,50 €	5 612,50 €
	Suppression de Facade avec rampe - REPERE B4	u	-1	808,32 €	- 808,32 €
	Suppression de Meuble neutre - pain - verres - REPERE B5	u	-1	2 238,99 €	- 2 238,99 €
	Ajout d'une tablette complémentaire pose assiette de 300mm - REPERE B5	u	1	1 000,50 €	1 000,50 €
<b>1,3</b>	<b>LAVERIE - VAISSELLE</b>				
	Suppression de Table de tri mobile enfants - REPERE C1	u	-1	1 227,35 €	- 1 227,35 €
	Ajout de Meuble 2 TVO mobile L1200 - REPERE C1	U	1	1 136,00 €	1 136,00 €
	Suppression de Table entree machine en angle avec bacs - REPERE C2	u	-1	3 323,77 €	- 3 323,77 €
	Ajout de Table mixte pour 3 casiers + 1/2 casier - REPERE C2a	u	1	3 335,00 €	3 335,00 €
	Ajout de Table à rouleaux 1 bac - REPERE C2b	U	1	2 885,50 €	2 885,50 €
	Suppression de Machine double casiers 80 casiers / heure - REPERE C3	u	-1	16 116,75 €	- 16 116,75 €
	Ajout de Tunnel de lavage à avancement - REPERE C3	u	1	40 600,00 €	40 600,00 €
	Suppression de Table sortie machine lisse - REPERE C4	u	-1	818,24 €	- 818,24 €
	Ajout de Table sortie machine à rouleaux en angle avec partie escamotable - REPERE C4	u	1	2 740,50 €	2 740,50 €
	Ajout de Rampe de laverie L2050+ L1500	u	1	913,50 €	913,50 €
	<b>. Total Lot 14 - Equipements de cuisine</b>				<b>44 570,43 €</b>
<b>2</b>	<b>Lot 13 - Electricité</b>				
	Modification de l'armoire électrique - ajout de départ par le tableautier	ens	1,00	1 105,00 €	1 105,00 €
	Cablage	ens	1,00	546,00 €	546,00 €
	Ajout de prises supplémentaires - SA étanches	u	4,00	139,88 €	559,52 €
	Reprise des plans	ens	1,00	350,00 €	350,00 €
	<b>. Total Lot 13 - Electricité</b>				<b>2 560,52 €</b>
<b>3</b>	<b>Lot 11-12 - CVC Plomberie</b>				
	Modification des piquages d'eau	ens	1,00	345,00 €	345,00 €
	Modification des réseaux de ventilation	ens	1,00	392,91 €	392,91 €
	Ajout de bouche de reprise 750m3/h	u	2,00	290,57 €	581,14 €
	Reprise des plans	ens	1,00	350,00 €	350,00 €
	<b>. Total Lot 11-12 - CVC Plomberie</b>				<b>1 669,05 €</b>
<b>4</b>	<b>Honoraires</b>				
	Reprise des plans et du descriptif technique par GBA	ens	1,00	1 200,00 €	1 200,00 €
	<b>. Total Honoraires</b>				<b>1 200,00 €</b>
<b>Total H.T. Hors Options</b>					<b>50 000,00 €</b>
<b>TVA</b>					<b>10 000,00 €</b>
<b>TOTAL T.T.C.</b>					<b>60 000,00 €</b>



SAS au capital de 1 000 000 €  
R.C.S. LYON 409 714 474  
APE 4120 B – N° Identification TVA FR 77 409 714 474

Envoyé en préfecture le 08/04/2019  
Reçu en préfecture le 08/04/2019  
Affiché le   
ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

**SPL OSER**  
**5 rue Eugène FAURE**  
**38000 GRENOBLE**

Projet : CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
C.I N° : CH 112

## DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 22 Ind B

en date du : **02/04/19**

### **OBJET : Modification des équipements de cuisine suite demande de la mairie**

Pour le compte de : SPL OSER  
Sous les ordres de : SPL OSER

#### Montant des travaux en euros hors taxe

Total en € HT	50 000,00 €
TVA 20 %	10 000,00 €
Total en € TTC	60 000,00 €

Validité du devis : 1 semaine  
Condition de paiement : Identique au marché

Incidence planning : sans si validé le 03/04. Décalage du planning autant que le décalage de validation du devis

Bon pour accord Maîtrise d'ouvrage :

Bon pour accord Maîtrise d'œuvre :

Envoyé en préfecture le 08/04/2019

Reçu en préfecture le 08/04/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 069-216900969-20190405-DEL\_19\_045-DE

CREM Ecole Joliot Curie - Grigny  
BLB Constructions

Devis n° 22  
En date du 02/04/2019  
Ind B

Prix bordereau

N° art.	Désignation	Unité	Quantité	P.U	Total H.T
<b>1</b>	<b>Lot 14 - Equipements de cuisine</b>				
<b>1,1</b>	<b>OFFICE DE RECHAUFFAGE</b>				
	Suppression de Armoire froide positive 1 porte 600 litres REPERE A2	u	-1	2 262,54 €	- 2 262,54 €
	Suppression de Table murale avec dossier lateral droit - REPERE A5	u	-1	566,67 €	- 566,67 €
	Ajout de Table murale longueur 3m - REPERE A5	u	1	1 225,00 €	1 225,00 €
	Suppression de Four de remise en temperature - REPERE A6	u	-1	5 901,21 €	- 5 901,21 €
	Suppression de Armoire de maintien en température - REPERE A10	u	-1	3 312,50 €	- 3 312,50 €
<b>1,2</b>	<b>DISTRIBUTION SELF SERVICE</b>				
	Suppression de Meuble vitrine réfrigérée sur baie libre - REPERE B2	u	-1	14 283,16 €	- 14 283,16 €
	Ajout de Meuble vitrine réfrigérée sur réserve froide - REPERE B2	u	2	20 242,10 €	40 484,20 €
	Suppression de Meuble bain marie à eau 3 bacs - REPERE B3	u	-1	4 502,77 €	- 4 502,77 €
	Ajout de Meuble bain marie à air 4 bacs - REPERE B3	u	1	5 612,50 €	5 612,50 €
	Suppression de Facade avec rampe - REPERE B4	u	-1	808,32 €	- 808,32 €
	Suppression de Meuble neutre - pain - verres - REPERE B5	u	-1	2 238,99 €	- 2 238,99 €
	Ajout d'une tablette complémentaire pose assiette de 300mm - REPERE B5	u	1	1 000,50 €	1 000,50 €
<b>1,3</b>	<b>LAVERIE - VAISSELLE</b>				
	Suppression de Table de tri mobile enfants - REPERE C1	u	-1	1 227,35 €	- 1 227,35 €
	Ajout de Meuble 2 TVO mobile L1200 - REPERE C1	U	1	1 136,00 €	1 136,00 €
	Suppression de Table entree machine en angle avec bacs - REPERE C2	u	-1	3 323,77 €	- 3 323,77 €
	Ajout de Table mixte pour 3 casiers + 1/2 casier - REPERE C2a	u	1	3 335,00 €	3 335,00 €
	Ajout de Table à rouleaux 1 bac - REPERE C2b	U	1	2 885,50 €	2 885,50 €
	Suppression de Machine double casiers 80 casiers / heure - REPERE C3	u	-1	16 116,75 €	- 16 116,75 €
	Ajout de Tunnel de lavage à avancement - REPERE C3	u	1	40 600,00 €	40 600,00 €
	Suppression de Table sortie machine lisse - REPERE C4	u	-1	818,24 €	- 818,24 €
	Ajout de Table sortie machine à rouleaux en angle avec partie escamotable - REPERE C4	u	1	2 740,50 €	2 740,50 €
	Ajout de Rampe de laverie L2050+ L1500	u	1	913,50 €	913,50 €
	<b>. Total Lot 14 - Equipements de cuisine</b>				<b>44 570,43 €</b>
<b>2</b>	<b>Lot 13 - Electricité</b>				
	Modification de l'armoire électrique - ajout de départ par le tableautier	ens	1,00	1 105,00 €	1 105,00 €
	Cablage	ens	1,00	546,00 €	546,00 €
	Ajout de prises supplémentaires - SA étanches	u	4,00	139,88 €	559,52 €
	Reprise des plans	ens	1,00	350,00 €	350,00 €
	<b>. Total Lot 13 - Electricité</b>				<b>2 560,52 €</b>
<b>3</b>	<b>Lot 11-12 - CVC Plomberie</b>				
	Modification des piquages d'eau	ens	1,00	345,00 €	345,00 €
	Modification des réseaux de ventilation	ens	1,00	392,91 €	392,91 €
	Ajout de bouche de reprise 750m3/h	u	2,00	290,57 €	581,14 €
	Reprise des plans	ens	1,00	350,00 €	350,00 €
	<b>. Total Lot 11-12 - CVC Plomberie</b>				<b>1 669,05 €</b>
<b>4</b>	<b>Honoraires</b>				
	Reprise des plans et du descriptif technique par GBA	ens	1,00	1 200,00 €	1 200,00 €
	<b>. Total Honoraires</b>				<b>1 200,00 €</b>
<b>Total H.T. Hors Options</b>					<b>50 000,00 €</b>
<b>TVA</b>					<b>10 000,00 €</b>
<b>TOTAL T.T.C.</b>					<b>60 000,00 €</b>